

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS

AMÉNAGEMENT ET PROJETS DE TERRITOIRES (APTER)

PRÉSENTATION

Le parcours APTER apporte les connaissances et les compétences nécessaires à la professionnalisation des étudiants dans le domaine de l'urbanisme-aménagement. Le Master prépare les futurs diplômés à la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans les champs du développement territorial, de l'urbanisme et de la planification, de la conception, de la conduite et de l'animation de projets de territoire.

Engagée dans une réflexion sur les formes de développement et d'action locale, la formation met en avant la capacité des acteurs locaux, dans leur diversité, à faire émerger des projets visant un développement sensible des territoires porté par le désir d'innovation (organisationnelle et opérationnelle). Ceci implique pour les étudiants la maîtrise de nouveaux outils et méthodes d'accompagnement (collaboratifs, créatifs) et la prise en compte d'une grande variété d'initiatives et de porteurs de projets.

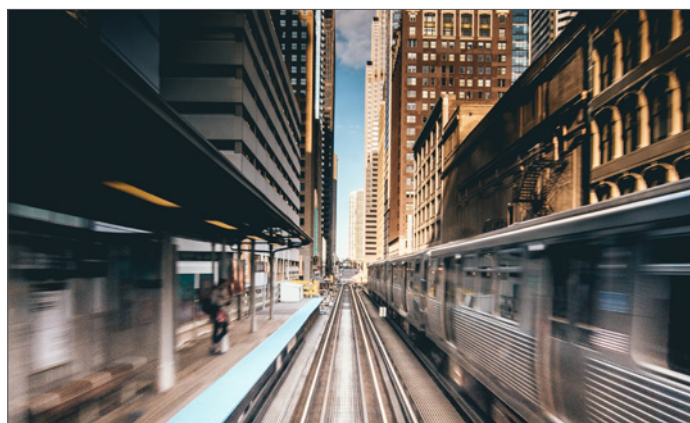
Les connaissances sont construites à la croisée d'enseignements académiques et de mises en situation concrète et professionnelle (cours interactifs, atelier, stage, voyage d'étude) ; elles s'articulent autour de quatre grandes dimensions de l'aménagement-urbanisme :

- ▶ Analyse et compréhension des dynamiques territoriales à diverses échelles et dans différents contextes (urbain, rural, périurbain ; local, régional ; français, européen...)
- ▶ Mécanismes et dispositifs de l'action publique territoriale (politiques territorialisées et politiques sectorielles : urbanisme, économie, culture, social, environnement, transport...)
- ▶ Outils et grands concepts du développement territorial
- ▶ Conception, conduite et animation des projets (communication, animation de groupe, outils participatifs...).

La formation s'appuie sur l'actualité scientifique des laboratoires de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique (UMR CNRS du LISST-Cieud, Dynamiques rurales (lien LISST) et GEODE). L'implication dans la recherche académique et la recherche-action des principaux enseignants contribue à l'articulation entre actualité scientifique et évolutions du monde professionnel.

Voir le blog APTER :

<http://blogs.univ-tlse2.fr/iup-projetsterritoires/>



CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dossier est à télécharger sur le site web de l'UT2J (rubrique "Découvrir nos formations").

Les candidatures sont ouvertes aux titulaires de la Licence de Géographie et Aménagement, parcours APTER, ou d'une formation bac+3 équivalente dans les domaines de la sociologie, de l'histoire, des sciences sociales, de l'administration publique, du droit, de la gestion, de l'économie, des sciences politiques, des sciences de la vie et de la terre ou du génie civil.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées répondent aux besoins des territoires :

- ▶ production et partage de connaissances sur un territoire (de l'observation au diagnostic, évaluation),
- ▶ accompagnement à l'élaboration d'orientations stratégiques d'aménagement et de projets de développement territorial (de la participation à la construction d'un projet partagé, prospective)
- ▶ ingénierie de projet : conduite, pilotage et animation de projet(s) de territoire

Ces compétences ouvrent à un large panel de métiers et d'opportunités d'insertion.

” LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	GE00701V	Dynamiques sociales et territoires	7	25
▶ UE 702	GE0A702V	Politiques publiques sectorielles au service des territoires	7	25
▶ UE 703	GE0A703V	Stratégies de développement territorial	7	25
▶ UE 704	GE0A704V	Dimensions culturelles et sociales du développement des territoires	3	25
▶ UE 705	GE00705V	Cadres de l'action territoriale	3	25
▶ UE 706	GE00706V	Cartographie - SIG	3	25
Semestre 8				
▶ UE 801	GE0A801V	Stage et mémoire 1 APTER	12	
▶ UE 802	GE00802V	Planification et urbanisme opérationnel	6	50
▶ UE 803	GE0A803V	Atelier 1 APTER	3	25
▶ UE 804	GE0A804V	Le développement économique des territoires	3	25
▶ UE 805	GE0A805V	Conception et animation d'un projet de territoire	3	25
▶ UE 806	GE00806V	Langue en urbanisme et aménagement	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	GE0A901V	Mémoire S9 APTER	5	
▶ UE 902	GE0A902V	Projet de territoire et intelligence collective	5	125
▶ UE 903	GE0A903V	Pilotage de l'action territoriale	4	50
▶ UE 904	GE0A904V	Innovier par l'action	4	50
▶ UE 905	GE0A905V	Atelier 2 APTER	3	25
▶ UE 906	GE0A906V	Séminaire européen	3	25
▶ UE 907	GE00907V	Droit de l'urbanisme et de l'environnement	3	25
▶ UE 908	GE00908V	SIG et cartographie stratégique	3	25
Semestre 10				
▶ UE 1001	GE0A111V	Stage et mémoire 2 APTER	21	
▶ UE 1002	GE0A112V	Atelier inter-formation APTER	3	25
▶ UE 1003	GE0A113V	Aménagement et développement territorial en débats	3	25
▶ UE 1004	GE00114V	Préparation aux concours et outils d'animation	3	25

✚ ET APRÈS ?

Les diplômés du Master APTER se destinent aux métiers des différentes sphères professionnelles de l'aménagement et de l'action territoriale :

- ▶ territoires de projets (PNR, PETR),
- ▶ collectivités territoriales et intercommunalités (services transversaux : développement, prospective, évaluation ; services sectoriels : économie, culture, aménagement urbain, transport),
- ▶ services déconcentrés de l'Etat (DDT, SGAR), SEM d'aménagement,
- ▶ agences d'urbanisme,
- ▶ bureaux d'études (planification, montage et évaluation de projets européens),
- ▶ observatoires thématiques et territoriaux,
- ▶ associations de développement, CAUE,
- ▶ chambres consulaires
- ▶ voire entreprises intégrant la connaissance territoriale dans leurs activités (EDF, Véolia, EADS, etc).

Pour vous informer sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, vous pouvez contacter le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15